



Erreur de calcul de la retraite par la carcat

Par **ponteccia**, le **03/01/2016** à **10:20**

Bonjour,ma caisse de retraite,en 2013,a fait le calcul de ma retraite pour mon départ à 60 ans en retraite.J'ai reçu en novembre 2013,le montant de ma retraite à 281,73 par mois ,ces montants me sont versés.Quand j'ai reçu en décembre ,la base de calcul,je me suis aperçu qu'ils avaient oublié 2 années avec des salaires de rien alors que c'étaient des années pleines,j'ai envoyé une contestation et ont reconnu cette erreur et de ce fait,après 2ans de débat,je viens de recevoir en décembre 2015,un courrier me stipulant le montant de ma retraite passé de 281 à 271 euros,soit 10 Euros de moins et me demande de rembourser la somme de 202 Euros soit 2ans de trop perçu.Le minimum contributif associé au premier calcul était de 24 euros aujourd'hui ,il est de 6 euros.Conclusion plus vous avez travaillé ,moins vous touchez de retraite. C'est merveilleux,merci CARCAT

Par **morobar**, le **03/01/2016** à **11:30**

Bonjour,rnCe n'est pas la CARSAT qui fait les règles de calcul.rnEn outre votre information est fausse, le minimum contributif en 2013 se montait à 628.99 euro.rnOn est loin des sommes que vous exposez, à savoir 24 et 6 euros.